

[Accueil](#) > Le Conseil des Ministres a approuvé aujourd'hui la création de quelques 2.500 places d'accueil supplémentaires

Communiqué de presse
6 Août 2015

Le Conseil des Ministres a approuvé aujourd'hui la création de quelques 2.500 places d'accueil supplémentaires

« L'afflux important des demandeurs d'asile nécessitait de prendre des mesures urgentes. J'ai ainsi proposé au gouvernement cette mesure d'urgence afin que je puisse offrir une place d'accueil à toutes les personnes qui introduisent une demande d'asile. »

Le Conseil des Ministres a approuvé aujourd'hui la création de quelques 2.500 places d'accueil. Cette mesure a été proposée par le Secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration chargé de la Simplification Administrative Theo Francken (N-VA). Face à l'afflux important des demandeurs d'asile en Belgique, il était nécessaire de prendre des mesures urgentes afin de créer des places d'accueil supplémentaires. « J'avais déjà pris un bon nombre de mesures afin de répondre à l'afflux important des demandes d'asile, notamment l'activation de 2100 places tampons. Mais ces deux dernières semaines, les demandes d'asile ont tellement continué d'augmenter qu'il fallait rapidement intervenir. J'ai donc invité les différentes instances autour de la table pour constituer une liste reprenant des sites capables d'accueillir rapidement des personnes à court terme. Certains sites peuvent même être opérationnels en 2 semaines » précise le Secrétaire d'Etat Theo Francken.

Dans le contexte mondial actuel, les demandes d'asile ne cessent d'augmenter. Et cette réalité vaut également en Belgique. Alors qu'au premier trimestre 2015 les demandes étaient encore stables voire précédemment en baisse, on enregistre une hausse continue depuis le mois de mai passant de 1289 demandes en avril à 2.960 demandes fin du mois de juillet. Et les demandeurs d'asile ne cessent d'affluer. Il était urgent d'intervenir.

Le gouvernement avait déjà approuvé une série de mesures pour le court, le moyen et le long terme. Malgré cela, il était urgent de prendre encore des mesures supplémentaires. Ces deux dernières semaines, on a atteint un taux d'occupation général de 91,28 % d'une part, et d'autre part de 98,67% dans l'accueil collectif. « 2960 demandes d'asile étaient enregistrées en juillet, ce qui est bien loin au-dessus de la moyenne mensuelle durant la crise d'asile de 2011 qui était de 2.123 demandes. Afin de ne pas se retrouver dans un scénario identique, j'ai demandé au gouvernement d'approuver cette mesure d'urgence afin d'éviter qu'une personne qui a demandé l'asile ne se retrouve dans la rue » ajoute Theo Francken.

Un budget de quelques 15 million d'EURO a été également approuvé par le Conseil des ministres afin de permettre la création de ces places d'accueil supplémentaires. Pour cela, on fait appel aux réserves de Fedasil, l'agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile, prévu spécialement pour ce genre de situation de crise. Aucun budget supplémentaire n'a été demandé au gouvernement. Ces mesures sont temporaires et certaines places seront opérationnelles dans 2 semaines.

Les sites concernés

Afin de créer ces places d'accueil supplémentaires, le Secrétaire d'Etat a invité les différentes instances pour trouver de locations d'accueil autour de la table. Une liste complète des sites qui pourraient accueillir rapidement ces nouvelles places a été constituée dans un souci de disponibilité des lieux. Ont été ainsi retenues, les casernes Saint-Jean de Tournai, le quartier de Houthalen-Helchteren, le quartier Westakkers de Saint-Nicolas/Beveren-Waas, le quartier Asiat de Vilvoorde, et les casernes Saint-Laurent à Liège. Sont également repris sur cette liste les sites déjà actifs et qui peuvent être étendus de Fedasil de Florennes, le centre d'accueil du Samu Social de Bruxelles et des places auprès de la Croix Rouge et de Rode Kruis. De plus, les centres de Holsbeek et de Woluwe-Saint-Pierre (WSP) vont réouvrir.

Chaque bourgmestre a été contacté par le Secrétaire d'Etat afin de discuter de la situation et de répondre aux nombreuses questions qui se posent.

« J'aimerais aussi remercier mon administration et les partenaires de l'accueil (Roda Kruis, Croix Rouge et Samu Social), ainsi que les ministères impliqués pour leur flexibilité et leur bienveillance à trouver une solution adaptée. Et en particulier l'intervention de mon collègue de la défense, le ministre Vandeput, qui a permis des discussions ouvertes et à la recherche des solutions. Conscient de l'urgence dans laquelle cette décision a été prise, j'espère que la collaboration avec les autorités locales concernées sera constructive » conclut le Secrétaire d'Etat.

Liste des sites concernés

Liste des sites concernés

Liste des sites concernés

Image not found or type unknown

URL source: <https://archive.premier.be/fr/le-conseil-des-ministres-approuv%C3%A9-aujourd%E2%80%99hui-la-cr%C3%A9ation-de-quelques-2500-places-d%E2%80%99accueil>